

**RAJ GREWAL,  
BRAMPTON EAST**

**TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION**



**RAJ GREWAL,  
BRAMPTON-EST**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE**

<b>CONSULTATIONS</b>			
<b>Date</b>	<b>Heure et durée (heure de début et de fin)</b>	<b>Lieu de la consultation</b>	<b>Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)</b>
Le 21 août 2016	Deux heures	Centre de loisirs Century Gardens, 340, rue Vodden Est, Brampton (Ontario) L6V 2N2	6 employés qui ont aidé à la tenue de l'événement 30 participants
<b>Forme :</b> <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <b>OUI – Présentation du bureau du député</b> <b>OUI – Micro ouvert</b> <b>OUI – Période de questions/réponses</b> <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
<b>SUJETS ABORDÉS (sommaire)</b>			
Modes de scrutin : OUI <input type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel : OUI	Participation électorale : OUI	Accessibilité et inclusion : OUI <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire : OUI	Vote en ligne : OUI <input type="checkbox"/>	Représentation locale : <input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous)
<b>QUESTIONS DE DISCUSSION</b>			
<b>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)</b>			
<p>La plupart des participants estimaient que la formule actuelle du scrutin majoritaire uninominal n'est pas représentative parce que la représentation du parti au pouvoir à la Chambre n'est pas conforme à sa part du vote.</p> <p>Toutefois, beaucoup de participants ont dit que le système actuel est le plus facile à comprendre, de sorte qu'il faudrait envisager de le conserver pour des groupes comme les aînés et les nouveaux immigrants. Les participants sont également d'avis que toute modification au mode de scrutin nécessitera une vaste campagne de sensibilisation et beaucoup de ressources.</p> <p>Quelques participants ont mentionné un élément important, à savoir que lors des dernières élections, la moitié des suffrages exprimés n'ont pas permis d'élire qui que ce soit. Ce ne sont pas les scrutins préférentiels ni le vote obligatoire qui vont changer les choses.</p> <p>Les participants étaient nombreux à croire que les gens ne veulent pas voter lorsque le mode de scrutin n'est pas efficace, ce qui se répercute sur les taux de participation.</p> <p>Un exemple a été donné : si on divise 36 millions de personnes par 388 députés, on obtient 104 000 personnes par circonscription, à condition que le partage se fasse également. Un</p>			

*Veuillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa (Ont.) K1A 0A6  
Tél./Tel. : 613-992-3150 Télécopieur/Fax : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

représentant par tranche de 104 000 personnes, ou devrait-il y avoir plus d'un représentant? Toutes les opinions de ces 104 000 personnes peuvent-elles être représentées? C'est improbable, mais nous pouvons faire tout notre possible pour représenter la voix de la population.

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

#### **Modes de scrutin alternatifs**

Pour les scrutins préférentiels : certains participants ont dit que c'est la formule qu'ils préfèrent parce que si le candidat obtient 50 % du deuxième choix et du troisième choix, le système fonctionne bien.

Contre : selon une personne, les systèmes préférentiels dans le cadre desquels tout va au vainqueur empireraient le scrutin majoritaire uninominal, car il y aurait encore plus de fausses majorités et encore moins de redditions de comptes. Les gens ne veulent pas voir la fausse majorité de la dernière fois se reproduire.

Autre point de vue : nous devons disposer d'information quand nous prendrons cette décision. Il est important d'examiner les endroits où des modes de scrutin alternatifs/préférentiels sont utilisés, depuis combien d'années ils le sont et si les résultats sont représentatifs.

#### **Représentation proportionnelle (RP)**

Selon un participant, la RP va de soi, car c'est la seule option décente et simple.

Contre la RP : selon une personne, cette formule donne davantage de partis marginaux; quelqu'un d'autre a dit que lors des référendums qui se sont tenus en Ontario et en Colombie-Britannique, les gens ont voté de manière décisive contre la représentation proportionnelle.

#### **Représentation proportionnelle mixte (RPM)**

Pour la RPM : une personne a dit que c'est la meilleure formule, car elle représente un compromis entre différents modes de scrutin; de plus, la liste ouverte et la liste fermée sont toutes deux acceptables et la RPM comprendrait les deux. Quelqu'un d'autre a dit qu'un pays aussi vaste et dont la population est aussi dispersée que le Canada a besoin de représentants locaux appropriés, mais que la proportion des votes remportés par les partis devrait aussi entrer en ligne de compte. La RPM tiendrait peut-être lieu de mécanisme de freins et de contrepoids dans ce contexte.

Autre avantage de la RPM qui a été mentionné : les représentants élus vont collaborer pour en arriver à un consensus sur les orientations générales et ne se limiteront pas à la vision de leur propre parti. La RPM serait représentative du Canada, selon une autre personne.

Une personne a dit que même si les partis tâchent de se montrer inclusifs quand ils cherchent des candidats, les membres élus du caucus ne sont pas tous représentatifs du Canada. Par conséquent, si un parti ne fait généralement élire que des représentants urbains, il pourrait inclure les régions rurales ou les régions du Nord en vertu de la RPM.

Enfin, une personne a rappelé que la Commission du droit avait recommandé la représentation proportionnelle mixte.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

Selon un participant, le plus gros défi est l'apathie des électeurs.

Quelques personnes ont dit que nous devons faire un meilleur travail pour renforcer la participation et la sensibilisation des électeurs.

Nous devons commencer à sensibiliser les jeunes à ce devoir de citoyen dès la maternelle. Nous faisons semblant que la politique n'est pas importante. Nous ne parlons pas de religion, de politique, ni de sexe dans les écoles — nous devons discuter de politique avec nos enfants. Aux États-Unis, à partir de la première ou de la deuxième année, les enfants rapportent de la documentation à la maison au sujet de la politique et du vote.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa (Ont.) K1A 0A6  
Tél./Tel. : 613-992-3150 Télécopieur/Fax : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

Pour le vote obligatoire : quelques participants ont dit que si le vote était obligatoire pour tous, nous aurions une vraie représentation de tous les partis. Quelqu'un d'autre a dit que le vote obligatoire changerait la façon dont les partis se comportent.

Nous n'avons pas beaucoup de devoirs civiques, alors le vote obligatoire est équitable. Dans d'autres pays, le service militaire est obligatoire, alors voter, ce n'est pas trop demandé à nos citoyens.

Contre le vote obligatoire : une personne a dit que nous traitons les symptômes, mais pas la maladie. Obliger les gens à voter, ce n'est pas régler le problème, c'est plutôt le cacher, car même si les taux de participation sont très élevés, ça ne nous apprend rien au sujet de l'efficacité du vote. Même si on oblige quelqu'un à faire un choix entre des options dont aucune ne lui plaît, il n'aimera pas plus les options pour autant. Une autre personne a dit qu'il conviendrait de faire confiance à un petit nombre de gens instruits plutôt qu'à un vaste échantillon de personnes obligées de voter.

D'autres suggestions ont été faites si on adopte le vote obligatoire. Par exemple, si le vote devient obligatoire, il devrait y avoir l'option « aucun de ces choix » sur le bulletin de vote. Nous allons également avoir besoin de ressources adéquates et d'activités de formation et de sensibilisation, selon beaucoup de participants. Ce serait antidémocratique d'imposer le vote obligatoire sans ces éléments.

Si la formule du vote obligatoire est retenue, le jour du scrutin devrait être un congé fédéral. Dans certains environnements de travail difficiles, les gens ne sont pas en mesure d'aller voter, d'après un participant.

Selon un participant, les personnes qui ne votent pas devraient se voir imposer une pénalité ou il pourrait y avoir des répercussions sur l'impôt sur le revenu, comme en Australie.

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Pour le vote électronique et le vote en ligne : une personne a dit qu'il y aurait moins d'erreurs de la part des électeurs et des greffiers de scrutin et que cette formule permettrait de faire des économies, car les coûts de la formation des greffiers sont exorbitants.

Un participant était d'avis que puisque le vote en ligne fonctionne bien dans d'autres pays, on devrait l'adopter ici aussi, à condition que la sécurité du système soit assurée.

Une personne a dit que notre premier ministre actuel a été élu en partie par le vote électronique.

Une stratégie consisterait à commencer à offrir le vote en ligne dans les collectivités éloignées où il est difficile d'aller voter ou à offrir aux personnes qui ont des problèmes d'accès l'option de présenter une demande pour pouvoir voter en ligne.

Contre le vote électronique : selon une personne, c'est dangereux et peu sûr. Si quelqu'un piratait votre vote, y avez-vous pensé? Ce serait très tentant d'essayer de pénétrer dans le système. Des agents internes et des agents étrangers.

Quelqu'un a fait remarquer qu'en 2011, il y a eu des problèmes entourant le scrutin, mais que le gouvernement est quand même allé jusqu'au bout de son mandat. Qu'arriverait-il si les résultats du vote en ligne étaient remis en question à cause d'irrégularités dans le système?

**D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Beaucoup de participants ont souligné l'importance de la simplicité et d'une représentation adéquate; selon eux, le vote doit être simplifié, on a besoin de plus d'options, particulièrement pour les personnes malades ou absentes. Selon un participant, le système actuel ne devrait pas être automatiquement exclu juste parce que le premier ministre a dit qu'il le sera.

Une personne a dit que les sénateurs pourraient être désignés par représentation proportionnelle et les députés par scrutin préférentiel. Si des problèmes sont soulevés, on pourrait négocier, comme en Australie, pour l'adoption de projets de loi.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa (Ont.) K1A 0A6  
Tél./Tel. : 613-992-3150 Télécopieur/Fax : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

Beaucoup de participants sont d'avis qu'il faudrait des incitatifs pour encourager le vote, par exemple accorder un crédit d'impôt ou un allègement fiscal si une personne vote ou si tous les membres de sa famille votent.

Un participant pensait qu'à titre de citoyens, les électeurs devraient avoir l'option de choisir « aucune de ces personnes » sur le bulletin de vote.

Selon deux personnes, la participation aurait dû être plus grande dans une discussion aussi importante. Il faut mieux consulter les gens. La mobilisation est importante aux trois paliers. Il faut mieux comprendre les citoyens, mettre sur pied des comités locaux, tenir davantage d'assemblées publiques, donner aux gens des occasions d'avoir leur mot à dire dans notre démocratie.

Une autre personne était d'avis que le député devrait vivre dans la circonscription.

Un participant a souligné qu'à Brampton, la situation financière et économique des gens est un facteur important de leur mobilisation et de leur décision d'aller voter ou non.

Quelqu'un d'autre a mentionné que l'absence de votes libres au Parlement peut se répercuter sur la mobilisation des électeurs.

### **RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)**

Au départ, beaucoup de participants ont reconnu que le système actuel n'est pas représentatif. C'est toutefois le système le plus simple, de sorte que tout changement nécessiterait de nombreuses activités de sensibilisation et de pratique.

Si nous voulons nous attaquer aux causes profondes du problème, nous devons lutter contre l'apathie des électeurs en assurant leur participation active dans le cadre de notre régime démocratique. Cela pourrait se faire par divers moyens, comme renforcer les activités de sensibilisation et d'information au sujet des élections, sensibiliser les jeunes dès les premières années, inspirer plus de confiance à l'égard de notre devoir civique, et ce, d'après beaucoup de participants.

Même si aucun système particulier ne semble faire consensus, beaucoup de participants n'ont pas hésité à dire ce qu'ils pensaient de chaque système, d'une façon ou d'une autre.

Les participants ont été nombreux à dire qu'il faut prévoir des incitatifs pour les personnes qui vont voter, sous forme de remise d'impôt ou d'allègement fiscal. Ils semblent également d'accord avec l'idée que le jour du scrutin soit un congé fédéral, de façon à ce qu'un emploi précaire, etc. ne représente pas d'obstacle au vote.

La question de savoir si le vote obligatoire améliorerait le système ou non a suscité des réactions mixtes.

Les participants ont semblé réceptifs au vote en ligne, qui offrirait plus d'options et une meilleure accessibilité pour les électeurs.

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)**

**Date :** le 11 octobre 2016

**Signature du(de la) député(e)**

**(Nom)** Raz Grewal

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa (Ont.) K1A 0A6  
Tél./Tel. : 613-992-3150 Télécopieur/Fax : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*